

*Questions orales*

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, le 9 mai, à la Chambre des communes, le député de Nickel Belt (M. Rodriguez), a demandé au nom de son parti une enquête judiciaire sur cette affaire. C'est exactement ce que nous faisons.

## LE RÔLE DU PARLEMENT

**M. Ian Deans (Hamilton Mountain):** Monsieur le Président, le premier ministre sait également que le 9 mai, j'ai demandé que l'enquête soit confiée au comité permanent des élections, des privilèges et de la procédure de la Chambre des communes. Le premier ministre ne comprend-t-il pas qu'il est plus indiqué que les députés jugent la conduite de leurs pairs plutôt que de demander à un juge de mener une enquête dont l'issue ne peut donner satisfaction aux deux parties dans l'affaire, peu importe avec quelle rigueur elle est menée?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, le collègue du député, le député de Nickel Belt, a expressément demandé au nom de son parti qu'une enquête judiciaire soit menée pour . . .

**M. Althouse:** Il est leader à la Chambre.

**M. Mulroney:** Vous contredisez votre propre collègue. Vous faites mieux de prendre garde car il a tout un caractère. Il a demandé une enquête judiciaire et c'est exactement ce que nous aurons. Je suis désolé qu'il y ait confusion au sein du NPD, ce qui n'est pas inhabituel.

\* \* \*

[Français]

## LES CHANTIERS MARITIMES

ON DEMANDE DES PRÉCISIONS SUR LE MARCHÉ OCTROYÉ À LA DAVIE SHIPBUILDING LIMITED À LAUZON

**M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations ou au ministre d'État (Petites entreprises). Le ministre peut-il confirmer que, dans le marché octroyé en mars dernier à la Davie Shipbuilding Limited à Lauzon pour le traversier CN Marine, il y a une disposition demandant au président de la Davie, M. Saunders, de réunir les intervenants de l'industrie du Québec des chantiers maritimes, afin de rationaliser ceux-ci? Est-ce exact? Oui ou non?

**L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Petites entreprises)):** Monsieur le Président, j'ai répondu hier, avant-hier et la journée précédant avant-hier, et j'ai dit que le ministre de l'Expansion industrielle régionale avait demandé aux intervenants dans chaque secteur du pays . . .

**M. Malépart:** Dans le contrat, y a-t-il, oui ou non, une disposition?

**M. Bissonnette:** J'ai mentionné qu'on avait demandé aux intervenants des chantiers maritimes dans chaque secteur du pays, monsieur le Président, de se parler et de nous indiquer les meilleures façons pour réanimer et rendre plus productive l'industrie des chantiers maritimes au Canada.

ON DEMANDE DES PRÉCISIONS AU SUJET DES CHANTIERS DE SOREL

**M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie):** Monsieur le Président, le ministre ne veut pas répondre à la question parce qu'il a honte. Pourquoi le ministre ne veut-il pas dire qu'il y a dans le contrat de la CN Marine une disposition qui demande à M. Saunders de réunir les intervenants pour rationaliser et fermer les chantiers à Sorel? Pourquoi le ministre ne veut-il pas admettre qu'il y a une disposition, et si non, pourquoi ne dépose-t-il pas le contrat ici?

**L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Petites entreprises)):** Monsieur le Président, non, il n'y a pas de disposition qui dit que M. Saunders doit fermer le chantier de Sorel.

\* \* \*

[Traduction]

## LES TRAVAUX PUBLICS

L'OCTROI DE MARCHÉS SANS APPEL D'OFFRES

**M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Hier, le ministre des Travaux publics a dit que le gouvernement disposait d'un système de parrainage permettant aux députés conservateurs d'obtenir des renseignements et occasionnellement d'autres choses du gouvernement pour les partisans conservateurs des circonscriptions du Québec dont le député siège dans l'opposition. Je suppose que le même système existe pour les autres provinces. Étant donné que la moitié des contrats sont octroyés sans appel d'offres, le premier ministre voudrait-il nous expliquer pourquoi le gouvernement ne considère pas uniquement le mérite de la soumission mais tient compte aussi de l'allégeance du candidat pendant la dernière campagne électorale fédérale?

**L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé):** Monsieur le Président, il arrive parfois, et ce n'est pas un mystère pour les partis politiques, que des représentants élus se rendent dans d'autres circonscriptions que la leur pour tenter de se renseigner sur place ou encore pour dire ce qu'ils pensent de la situation dans ces circonscriptions. Ce n'est sûrement pas un fait nouveau et à supposer que quelqu'un y voie une sorte de pratique répréhensible, il faudrait mettre à la porte tous les néo-démocrates qui viennent dans Saskatoon-Ouest.

**M. Broadbent:** Ils ne se présentent pas avec des contrats du gouvernement.